

FÉVRIER
2014

Volume 16, Numéro 3
Règl. 1997-12-329

Info Municipal spécial

LA CHANSON QUÉBÉCOISE

Léveillé

Vigneault

La Bolduc

Charlebois

Dubois

Et bien d'autres...



RACONTÉE PAR PATRICIA POWERS
CHANTÉE PAR **FABIOLA TOUPIN**
ET JOUÉE PAR GILLES HAMELIN AU PIANO.

LE 23 FÉVRIER À 15H À L'ÉGLISE DE ST-NARCISSE
COÛT DU BILLET : 20\$
UNE CONSOMMATION VOUS SERA SERVIE APRÈS LE SPECTACLE.

BILLETS EN VENTE
PRESBYTÈRE 418 328-3115
DÉPANNEUR ST-NARCISSE 418 328-3178

BIENVENUE À TOUS!

Inscription saison de soccer été 2014

☹️ Le printemps n'est pas arrivé, qu'il faut déjà penser à la période d'inscriptions pour la saison estivale 2014!! Prochainement, vous pourrez inscrire vos enfants pour la saison d'été en bénéficiant d'un rabais de 25,00\$ pour les inscriptions reçues avant le 23 février 2014. Il sera important de vous présenter avec votre enfant lors de la période d'inscription si la photo du passeport doit être renouvelée. Pour les nouveaux membres une première photo doit être prise.



Si le nombre le permet, une équipe en U4 sera formée pour initier votre enfant au soccer.

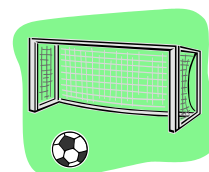
Endroit : 1^o Chemin Barrette, (Café Bistro Les Vétérans), Ste-Geneviève-de-Batiscan

1^{er} bloc d'inscription : vendredi le 21 février 2014 de 18h00 à 20h30

2^{ième} bloc d'inscription : samedi le 22 février 2014 de 9h00 à 15h30

Paiement : Par chèque ou argent à l'ordre de : Association de soccer Des Chenaux.

Un bon de garantie sera demandé (chèque de 65,00\$) pour le prêt des vêtements.



Coût par catégorie

Catégorie	Année de naissance	Coût de l'inscription, le 21 et 22 février	Coût après le 22 février 2014
U4, U5 & U6	2008-2009-2010	80,00\$	105,00\$
U7 & U8	2006-2007	95,00\$	120,00\$
U9 & U10	2004-2005	120,00\$	145,00\$
U11 & U12	2002-2003	135,00\$	160,00\$
U13 & U14	2000-2001	145,00\$	170,00\$
U15 & U16	1998-1999	160,00\$	185,00\$
U17 à Senior	1997 et moins	180,00\$	205,00\$

**Les résidents des municipalités qui n'ont pas entériné l'entente d'aide de subvention à l'Association de soccer Des Chenaux doivent défrayer un supplément de 25\$ par inscription.*

☹️ Rabais supplémentaire de 10\$ pour le deuxième enfant et de 15\$ pour le troisième enfant de la même famille. Possibilité de payer en deux versements, soit le 22 février 2014 et le 28 mars 2014.

Le coût de l'inscription inclus une paire de bas de soccer.

Le bon de garantie de 65\$ par joueur sera obligatoire lors de l'inscription et sera daté du 11 septembre 2014. À la fin de la saison, le bon de garantie sera détruit.

☹️ Aucun remboursement après le 1^o avril 2014.